

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

25

L'An **DEUX MIL VINGT TROIS**, le **VINGT SIX JUILLET** à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le treize juillet, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Monsieur Michel COUTIN, Maire,

Étaient présents : M. Michel COUTIN, Maire
MME Lucie LITTOZ, Mylène FORESTIER et M. Marc MILLET-URSIN, et Adjoint
MME Monique PETIT, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES, Laurence GODENIR, Anne-Gabrielle MATHIEU, Marielle JUILIEN et MM Jean-Pierre LITTOZ-MONNET, Marc BERTON, Serge MOLINARI, Pierre DEMAISON, Philippe CHAPPET, Bernard CHATELAIN-CADET, Nicolas BALMONT et M. Conseillers municipaux

Étaient excusés : Mme Michèle MADDALENA a donné procuration à M. Millet-Ursin
Mme Maria ABRUNHOSA a donné pouvoir à Mme Petit
Mme Sophie PIAIA a donné procuration à Mme Forestier
Mme Claire BOUCHEX-BELLOMIE a donné procuration à Mme Gourdin
Mme Angélique GELIS a donné procuration à Mme Charles
M. Stéphane RECOQUE a donné procuration à M. Coutin
M. Michel VINCENT a donné procuration à Mme Littoz
M. Richard FROSSARD a donné procuration à Mme Juilien
Hubert BERTHOLLET absent.
M Nicolas SALLAZ absent.

Secrétaire de Séance Mme Monique PETIT

N° 2023-051

Convention de
coopération entre les
Communes de Lathuile
et de Doussard en vue
de l'approvisionnement
en eau potable.

LE MAIRE EXPOSE

Suite aux incidents de distribution d'eau potable sur la commune de Lathuile à l'été 2022, des travaux d'interconnexion ont été réalisés afin de pallier d'éventuelles nouvelles défaillances. Afin de finaliser ce partenariat solidaire entre les Communes de Doussard et Lathuile, une convention de coopération en vue de l'approvisionnement en eau potable de la Commune de Lathuile et de la mise en place d'un secours réciproque. Le projet de convention est présenté en annexe 15 de la présente note.

Elle a pour objectif de facturer les volumes d'eau potable servis par l'une des communes à l'autre commune défaillante, elle a reçu l'avis favorable de la commission des finances du 31 mai 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE, à la majorité : 15 voix contre – 0 abstention – 10 voix pour.

DE NE PAS APPROUVER le projet de convention de coopération entre les Communes de Lathuile et de Doussard en vue de l'approvisionnement en eau potable telle que présentée en séance.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

La Secrétaire,
Mme Monique PETIT



Le Maire,
Michel COUTIN,

